
cahiers de documentation syndicale - n° 382 - avril 2021

Edito

Associer ses adhérent.e.s à la vie syndicale de l'organisation, telle est l'ambition permanente du SNES-FSU. Il soumet tous les trois ans au vote de toutes et tous les syndiqué.e.s son rapport d'activité, puis l'élection de ses directions nationales, académiques, départementales.

Le débat démocratique dans le SNES-FSU permet d'enrichir la réflexion et renforce notre syndicalisme de transformation sociale. La structuration en tendances de notre syndicat et de notre fédération est une spécificité dans paysage syndical français.

Dans ce bulletin, les tendances Unité et Action (U&A) et École Émancipée (ÉE), vous appellent à les rejoindre pour que soient constituées les listes de candidates et candidats pour l'élection à la Commission Administrative Académique (CAA) qui se déroulera en mai. N'hésitez pas, venez participer à la vie démocratique de votre organisation syndicale, elle vous appartient.

Le vote sur les rapports académiques et nationaux est ouvert par correspondance jusqu'au 2 avril. Votez ! Ne confinions pas notre démocratie syndicale !

La section académique, dans le contexte difficile que nous connaissons et subissons toutes et tous dans notre vie professionnelle et personnelle, continue d'être sur tous les fronts et n'entend pas confiner son accompagnement des collègues, ses actions et revendications !

Si la loi de transformation de la Fonction publique veut isoler les agents face aux pouvoirs exorbitants de l'administration, la section académique continue d'accompagner les collègues à toutes les étapes de leur carrière : recours d'évaluation PPCR, mutations... l'activité est intense. Un stage AED est organisé le jeudi 25 mars pour impulser le renouveau d'un collectif académique de nature à porter les revendications. Les AESH sont appelé.e.s à la grève le jeudi 8 avril. Après une audience avec la rectrice, le SNES-FSU organise cette journée de mobilisation avec les collègues. L'inflation du nombre de convocations du CTA masque mal l'absence de prise en compte du réel par la rectrice et son administration ; pourtant dans ce cadre délétère le SNES-FSU réussit, bien seul parmi les organisations syndicales, à imposer quelques bougés profitables aux collègues et au système éducatif dans notre académie.

CONGRÈS ACADÉMIQUE

lycée Turgot - Limoges

les 8 et 9 avril

avec **Frédérique Rolet, Secrétaire Générale du SNES-FSU**

Inscription obligatoire par mail s3lim@snes.edu

autorisation d'absence à déposer 8 jours au moins avant la date : nous demander la convocation

RAPPORTS ACADÉMIQUES ET NATIONAUX, VOTE PAR CORRESPONDANCE : VOTEZ !

Appel à candidature Unité et Action (U&A)

La période que nous traversons est à haut risque. Le gouvernement Macron mène une politique qui fragilise notre modèle social et fracture notre société. Les Services Publics, au premier rang desquels le Service Public d'Éducation, voient leur périmètre et leurs moyens de fonctionnement réduits, ne leur permettant plus d'accomplir correctement leurs missions. Retraites, protection sociale, assurance chômage sont dans le viseur, car prétendument trop coûteuses, alors que la crise liée à la pandémie Covid 19 a montré à quel point les cadres de solidarités collectives sont essentiels. Les libertés publiques sont réduites et le projet de loi « confortant les principes de la République » comme celui « sécurité globale » contiennent de dangereuses dérives. La gestion opaque, autoritaire et à courte vue de la pandémie, révèle un pouvoir de plus en plus concentré autour d'un chef de l'État seul maître à bord.

Dans le secteur de l'Éducation, le ministre Blanquer manie provocation et mépris permanents dans une communication mensongère. La rupture est totale avec la profession. Les réformes mises en place (réforme du collège, du lycée, ParcoursSup) dessinent un système éducatif inégalitaire, élitiste, qui abandonne toute perspective de démocratisation et d'élévation du niveau de qualification pour l'ensemble des jeunes. Pour les enseignant.e.s, c'est un métier mal payé, toujours plus contraint qui se dessine, aux conditions de travail dégradées du fait des suppressions massives d'emplois et des réformes éducatives porteuses de perte de sens et d'alourdissement de la charge de travail. La réforme du recrutement et de la formation des enseignant.e.s constitue une régression majeure pour nos métiers.

Dans un tel contexte, notre mouvement syndical a une lourde responsabilité, à la fois pour combattre l'ensemble de ces offensives et pour ouvrir des perspectives de transformation de la société.

Unité et Action, tendance majoritaire dans le SNES-FSU, agit constamment pour développer des luttes dans le secteur de l'Éducation, celui de la Fonction Publique comme sur le terrain interprofessionnel et celui des droits et libertés. La volonté, de construire des mobilisations rassemblant largement, impose un lien de proximité avec les personnels, pour décrypter les offensives en cours, et débattre des modalités et du calendrier d'actions. Lors du long mouvement contre le projet de réforme des retraites par points de l'hiver 2019/2020, le SNES-FSU a pesé, dans la FSU comme dans l'intersyndicale, pour construire la lutte dans la durée, articulant temps forts de grève et manifestations.

Dans le secteur de l'Éducation, le SNES-FSU poursuit les luttes engagées pour des créations de postes et pour combattre des réformes nocives, porteuses de régression pour les élèves comme pour les personnels. La volonté de rassembler la majorité de la profession et de convaincre les parents d'élèves et l'opinion publique nous conduisent à multiplier les réunions dans les établissements, pour informer, convaincre, coordonner et impulser des actions.

Dans un contexte extrêmement compliqué, Unité et Action poursuit des objectifs clairs :

- ➔ Transformer le système éducatif pour la réussite de tous les jeunes et pour lutter contre le poids des inégalités sociales, géographiques et toutes formes de discrimination,
- ➔ Revaloriser véritablement nos métiers, sans contreparties, en augmentant les salaires, résorber la précarité, abandonner les politiques managériales à l'œuvre qui ne respectent pas les personnels et visent à caporaliser nos métiers,
- ➔ Œuvrer au rassemblement des forces progressistes contre les politiques d'austérité et libérales comme nous le faisons dans le cadre du collectif « Plus jamais ça »,
- ➔ Refonder le mouvement syndical autour de l'objectif de transformer la société, pour le rendre plus attractif et efficace,
- ➔ Renouveler et rajeunir nos équipes militantes -déjà largement paritaires- pour un SNES-FSU dynamique, combatif, ouvert, qui donne envie de s'y syndiquer et d'y militer.

Si vous vous reconnaissez dans ces orientations, si vous voulez continuer à rassembler les personnels d'enseignement, d'éducation et de psychologie, titulaires comme non-titulaires, AED, AESH et retraité.e.s, dans un syndicalisme offensif, majoritaire et être force de proposition au sein de la FSU, rejoignez-nous, portez vous candidat.e sur la liste Unité et Action !

Contacts : Patrice Arnoux (patrice.arnoux@limoges.snes.edu)
Marianne Corrèze (marianne.correze@limoges.snes.edu)

Appel à candidature École Émancipée (ÉE)

Pour un vaccin contre la politique désastreuse de Blanquer !

Depuis un an, l'école a été secouée d'un double traumatisme. L'assassinat de notre collègue Samuel Paty le 16 octobre à Conflans-Sainte-Honorine a marqué profondément le monde de l'éducation et la société toute entière. Au-delà de la tristesse et de la colère, nous tenons à réaffirmer notre attachement à **transmettre des savoirs émancipateurs, et à amener les élèves vers une réflexion critique pour qu'ils-elles agissent demain pour une société plus juste, moins inégalitaire, sans préjugés.**

La deuxième secousse, c'est bien sûr la pandémie de covid-19 qui a permis de mettre en lumière, plus que jamais, le rôle fondamental et fédérateur de l'école dans la société et la nécessité urgente de la développer davantage. Or, dans le même temps, le ministre Blanquer n'a eu comme seul souci que de poursuivre la mise en œuvre de son projet d'école néo-libérale, en commençant par une suppression massive de postes (1800, dont 23 dans l'académie de Limoges) : **précarisation** des personnels par un recours accru aux contractuel·les, **individualisation** des carrières par la suppression des commissions paritaires, **démembrement prévu de l'Éducation prioritaire** et ghettoïsation d'établissements sensibles, **poursuite de la réforme des lycées et du bac... sans parler de la farce du « Grenelle de l'Éducation »** menaçant en réalité de redéfinir nos missions et nos métiers. Profitant de la pandémie, notre ministre avance vers ce qu'il nomme « l'école du XXI^e siècle » : moins d'enseignant·es et davantage de numérique face à des élèves plus nombreux·ses.

Notre projet est radicalement différent : nous nous battons contre cette école du tri social et sommes convaincu·es que les élèves sont tou·tes capables de réussir. Cette ambition exige des personnels respectés, c'est-à-dire avec un statut garanti, convenablement rémunérés, et ayant les moyens d'exercer leur métier sans surcharge de travail. Cela vaut dans le second degré pour les enseignants, les CPE, les Psy-En ou les AESH : pour cela il faut accroître les places au concours, mettre fin au recrutement de précaires et **titulariser les contractuel·les**. Sans harmonisation des statuts par le haut, les DRH de l'Éducation nationale continueront à jouer la concurrence entre les personnels et à dégrader nos métiers. Par ailleurs les assistants d'éducation doivent également retrouver un statut respectueux de leur droit aux études et permettant leur insertion professionnelle.

En nous opposant à une école de la reproduction des inégalités, nous choisissons d'agir pour une autre société, débarrassée des oppressions et de l'exploitation, ce qui dépasse largement le cadre du second degré. C'est pourquoi **les militant·es de l'École Émancipée** sont investi·es **dans la FSU. Nous sommes des militant·es unitaires,** favorables aux démarches intersyndicales, sous condition d'un contenu revendicatif clair. Cette union doit en outre se mener aux côtés de toutes celles et ceux qui, associations, syndicats, intellectuel·les, mouvements politiques, refusent l'éclatement des services publics et des solidarités face à des politiques menées pour les plus riches.

Les élections internes sont un moment important de la vie du syndicat. **Le droit de tendance et l'expression de toutes les sensibilités du syndicat sont la garantie d'un syndicalisme pluraliste et démocratique.** C'est pourquoi, dans le SNES et la FSU, **École Émancipée,** deuxième tendance interne, contribue, par son action, à renforcer le syndicat mais aussi à infléchir les choix et orientations de la majorité quand le besoin s'en fait sentir.

Si nous vous proposons d'être candidat·e sur la liste École Émancipée dans l'académie de Limoges, c'est afin d'affirmer haut et fort que changer l'école c'est aussi changer la société. **C'est donc l'occasion de défendre un syndicalisme de luttes et de transformation sociale, rejetant l'autoritarisme politique allié à la promotion de l'ultra-libéralisme politique de Macron et de Blanquer.**

Alors n'hésitez plus : participez à la liste académique de l'École Émancipée !

Pour prendre contact :

Marina Masselin (marina.masselin@orange.fr)
Nicolas Vanderlick (n.vanderlick@laposte.net)
Stéphane Lajaumont (steph.laj@orange.fr)

CTA DU 17 MARS : DES SUPPRESSIONS ET PROPOSITIONS INACCEPTABLES

Le CTA du mois de mars examine, comme de coutume, les propositions de créations ou suppressions de postes en établissements. Ces propositions émanent, soit des établissements, dans lesquels les CA doivent obligatoirement émettre un avis -il n'est pas question de laisser les chefs d'établissement seuls à la manoeuvre-, ou bien directement des services du rectorat, la rectrice étant finalement décisionnaire. Les 23 suppressions d'emplois infligées à l'académie au mois de décembre, dans un contexte de hausse démographique (+400 élèves), débouchent donc sur des dégradations concrètes dans les collèges ou lycées.

Nos interventions ont permis le maintien de 4 postes prévus à la suppression (collège de Dun le Palestel et collège Blum en technologie, collège du Dorat en éducation musicale, collège d'Argentat en EPS) et la création d'un poste en SES au lycée de St Junien.

La rectrice doit représenter ses propositions lors d'un CTA le 26 mars. Nous interviendrons à nouveau, en lien avec les s1 concerné.e.s, sur les situations qui doivent être revues. C'est pour cela que nous ne communiquons pas encore le tableau des créations/suppressions, à l'inverse d'autres organisations, qui, par ailleurs, ne disent aucun mot en CTA, pour défendre les postes ou condamner la politique de la rectrice et du ministre.

En ce qui concerne les CPE, l'abstention du Sgen-CFDT permet à la rectrice d'entériner dès à présent son projet de redéploiement de postes : suppression d'un poste au LMB Felletin, implantation de deux ½ postes aux collèges Maurois et Ventadour. C'est à l'évidence une bonne chose pour les deux collèges, mais l'insuffisance de la dotation académique, comme des recrutements nationaux (gelés en volume), ne permettent pas de remédier aux difficultés de vie scolaires d'autres établissements (collèges avec ½ poste seulement, collèges très chargés). Le LMB de Felletin verra quant à lui sa situation se dégrader, ce qui est inacceptable. Nous avons rappelé les revendications du SNES-FSU pour cette catégorie dans la déclaration liminaire en ligne sur le site de la section académique.

Pour finir, les suppressions de postes d'agents de laboratoire en collège se poursuivent, les dégradations pour l'organisation de l'enseignement des sciences expérimentales avec elles. L'argument, selon lequel ces personnels aspirent à exercer en lycée du fait de leurs compétences, n'a jamais fait illusion. L'absence d'une quelconque création de poste en lycée depuis trois ans prouve que les collègues sont considérés comme simple variable d'ajustement budgétaire. Les collèges concernés doivent exiger l'augmentation de leur DGH du nombre d'heures « de vaisselle » dues à chaque professeur de SVT ou sciences physiques.



MOUVEMENT INTRA 2021

Le SNES-FSU a fortement pesé pour que soient réintroduits les barèmes de mutation dans les éléments soumis à négociation avec le ministère et le rectorat, comme il a oeuvré pour en obtenir des améliorations. Sans cet acharnement des élu.e.s du SNES et de la FSU en CTM et CTA, rien n'aurait été possible. Bien sûr, le cadre général, celui de la loi de transformation de la Fonction publique, est inacceptable. Reste que des textes contraignant l'administration, re-négociables, sont de nature à apporter davantage de garanties que des textes écrits par l'administration seule. Les positionnements des autres organisations syndicales, totalement silencieuses, ou validant par leurs votes les orientations générales, sont de ce fait incompréhensibles ; quelles que soient les différences d'approches, la défense des intérêts collectifs et individuels des collègues devraient nous animer également...

La section académique est fortement sollicitée depuis le 3 mars, jour des résultats de mutation inter.

Le mouvement intra est ouvert depuis le 8 mars, sans publication des postes au mouvement (elle ne pourra intervenir qu'après le CTA du 26 mars). N'hésitez pas à nous contacter ! Par divers recoupements, nous commençons à avoir quelques indications sur les postes au mouvement. Il est par ailleurs essentiel de bien formuler ses vœux pour multiplier ses chances d'obtenir la mutation désirée. L'expertise des commissaires paritaires du SNES-FSU est précieuse et reconnue, faites-y appel !

